



Jun 2015

## Investissez dans la qualité européenne !

Candriam Equities L Europe Optimum Quality investit dans des actions d'entreprises cotées en Bourse sur les marchés européens. Depuis début avril 2014, la sélection du portefeuille se fait au moyen d'une stratégie d'investissement combinant une approche fondamentale et quantitative.

### Points positifs

- Une analyse fondamentale et quantitative permet au gestionnaire de composer un portefeuille comptant une soixantaine d'entreprises européennes de qualité.
- En sélectionnant des entreprises de qualité, le fonds essaie de limiter le plus possible les fluctuations de cours ou la volatilité par rapport aux Bourses.
- L'économie en Europe reprend du poil de la bête. La politique de la Banque centrale européenne est positive pour les Bourses.

### Points d'attention

- Après la hausse des 3 dernières années, les actions européennes ne sont plus très bon marché.
- L'incertitude politique (dossier grec, élections en Espagne...) peut peser temporairement sur les Bourses européennes.

Nous vous recommandons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* avant de décider d'investir. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, et via [belfius.be/fonds](http://belfius.be/fonds).

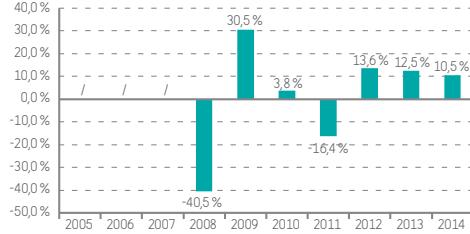
Attention : la politique d'investissement et le nom du fonds ont changé en 2014. Les résultats obtenus jusqu'en 2014 ont été atteints dans des circonstances qui ne sont plus d'application.

Les résultats obtenus dans le passé ne constituent pas un indicateur fiable, ils peuvent être trompeurs et n'offrent donc aucune garantie pour les rendements futurs. Les rendements, basés sur des données historiques, ne tiennent pas compte des fusions éventuelles d'OPC ou de compartiments de fonds de placement. Il s'agit de résultats calculés sur une base annuelle, sans tenir compte des frais d'entrée uniques. Le fonds a été lancé le 20 juillet 2007.

**Évolution de la VNI (en valeur absolue, en EUR) depuis le lancement (20-07-2007) de la Classe C Capitalisation**



**Rendement annuel sur les 10 dernières années civiles (31-12) (avant frais et taxes) en EUR (%) de la Classe C Capitalisation**



**Rendement actuariel au 31-03-2015 (en %) de la Classe C Capitalisation**

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création 20-07-2007
Classe C Cap (EUR)	31,9 %	17,2 %	7,1 %	-	0,5 %

**Vous voulez plus d'informations ?**  
Allez sur [belfius.be/seLECTIONdefonds](http://belfius.be/seLECTIONdefonds).



**Souscrivez maintenant via Belfius Direct Net ou passez dans votre agence Belfius.**  
Votre conseiller financier vous fournira volontiers des éclaircissements.

# Candriam Equities L Europe Optimum Quality

## Compartiment de la sicav de droit luxembourgeois Candriam Equities L

### Politique d'investissement

- Au moins 75 % des actifs du compartiment sont investis en actions ou certificats d'investissement de sociétés ayant leur siège social dans un État de l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et sélectionnées en fonction de la stabilité de l'évolution de leurs bénéfices. Le compartiment peut aussi investir dans des liquidités ou des instruments du marché monétaire. Il ne pourra pas investir plus de 10 % des actifs en fonds. En vue d'une bonne gestion du portefeuille, il peut également recourir de façon limitée, p. ex., aux options et futures.
- La sélection et l'allocation du portefeuille sont réalisées par le biais d'une stratégie de gestion ayant pour objectif de minimiser la volatilité par rapport aux marchés d'actions.
- Les actions de ce compartiment s'adressent aux investisseurs souhaitant opérer une diversification de leur patrimoine.

### Approche investissement

Ce produit est destiné à la partie dynamique du portefeuille de l'investisseur.

### Devise

EUR

### Durée

Pas de durée fixe

### Souscription

**Prix de souscription minimum** Pas de prix de souscription minimum, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 12 h (heure locale). Les souscriptions après 12 h s'exécutent à la VNI du jour bancaire ouvrable suivant.

**Type d'actions** Classe d'actions C & D : actions de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus élevée qu'en cas d'achat) - et de distribution (verse un possible dividende annuel en fonction des résultats).

### Caractéristiques

**Valeur nette d'inventaire** Chaque jour bancaire ouvrable - publication dans *L'Echo* et *De Tijd*, ainsi que sur [belfius.be/fonds](#).

### Frais supportés par l'investisseur

**Entrée** < EUR 50 000 : 2,5 %  
EUR 50 000 - 124 999 : 1,75 %  
EUR 125 000 - 249 999 : 1 %  
≥ EUR 250 000 : 0,75 %.  
Réduction de 10 % des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net.

**Sortie** Aucuns

**Gestion** Max. 1,50 %  
Les frais de gestion font partie des frais récurrents.  
Pour de plus amples informations concernant les frais récurrents, vous pouvez consulter le document *Informations clés pour l'investisseur* du fonds.

### Risques

#### Risques

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il peut donc recevoir moins que sa mise. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur [belfius.be/risques-investissements](#).

#### Indicateur synthétique de risque

Niveau de risque 5. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas « sans risque ». La volatilité, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur*.

### Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant:

→ précompte mobilier :

- pour les parts de distribution : 25 % de précompte mobilier libératoire sur les dividendes ;
- pour les parts de capitalisation et de distribution, la plus-value n'est pas soumise au précompte mobilier libératoire de 25 %.

→ Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) : 1,32 % (max. 2 000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment. Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

### Prospectus

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur [belfius.be/fonds](#). Nous vous conseillons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* avant de prendre la décision d'investir.



Ce document est un document promotionnel, établi et distribué par Belfius Banque. Il ne comporte aucun conseil en investissement et ne peut être considéré comme tel. Ce document n'est pas établi conformément aux dispositions relatives à la promotion de la recherche indépendante en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de faire du commerce avant la diffusion de la recherche en investissement.